

Communiqué de presse
Paris, le 23 janvier 2025

InVivo et les organisations syndicales signent un nouvel accord pour renforcer le dialogue social

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, SDACOOPA-SOLIDAIRES et SUD Commerces et Services ont signé un nouvel accord avec la direction du groupe InVivo prenant en compte leurs attentes. Cet accord vise à rendre encore plus efficaces les échanges, réflexions et négociations dans un esprit de collaboration renforcée et d'innovation sociale continue. Il couvre l'ensemble du groupe InVivo en France.

Parmi les mesures phares de l'accord :

- **La création d'un bureau des coordinateurs : une nouvelle instance** disposant de temps et de moyens supplémentaires. Cette instance propre à l'architecture sociale du groupe InVivo est un lieu d'échanges dont le but est d'anticiper les besoins des élus et de leur transmettre, en amont des réunions de coordination de groupe, les informations nécessaires aux travaux en cours. Les coordinateurs de groupe bénéficient également d'une mise à disposition à hauteur de 50% de leur temps de travail, afin de pouvoir exercer sereinement leur mandat groupe.
- **La création d'un poste d'adjoint au coordinateur** permettant d'assurer l'avenir et la continuité des organisations syndicales au sein du groupe InVivo.
- **La mise en avant du rôle de chaque instance** ainsi que des mandats et prérogatives associés, à travers le renforcement des actions de formation et de communication pour les salariés, et en faveur des représentants du personnel.
- **La création d'un référentiel de compétences**, intégrant les compétences développées par les représentants du personnel dans le cadre de leurs différents mandats. Compétences qui viennent étoffer leur expérience professionnelle et enrichir leur parcours.

« Cet accord, co-écrit et signé avec les partenaires sociaux, illustre la volonté de privilégier la co-construction pour renforcer la qualité et la performance du dialogue social au sein du Groupe. » affirme Ségolène Jarry-Chartier, DRH et directrice du dialogue social pour le groupe.

A propos du groupe InVivo :

Le groupe InVivo est l'un des premiers groupes européens agricoles avec un CA de près de 11,7 milliards d'euros, dont plus de la moitié réalisée en France, et un effectif de 15 000 salariés, dont plus de 10 000 en France. Implanté dans 39 pays, il regroupe plus de 90 sites industriels, dont 63 en France.

Agriculture, Négoce international de grains, Agroalimentaire (malterie, pôle blé, vin), Retail (jardineries et distribution alimentaire) ; via ses quatre verticales métier, le groupe InVivo crée de la valeur du champ à l'assiette. Un pôle global transverse de solutions innovantes et digitales complète ce dispositif. Au service de la transition agricole, l'ambition d'InVivo est d'accompagner la transformation de la ferme France et de soutenir la souveraineté alimentaire européenne. Pour en savoir plus : invivo-group.com - [@InVivoGroup](https://www.instagram.com/InVivoGroup)

Contact Presse

Groupe InVivo – Constance Boudet du Mochet
cboudetdumochet@invivo-group.com - +33 6 15 61 82 44